

Relevé de questions/réponses N° 1

Etude et réalisation d'un four de traitement thermique sur le site CEA de Saclay

Référence : B24-05211-LC

REF : CEA/P-SAC/SMA/BLMT/25-167

DATE : LE 6 MAI 2025

Madame, Monsieur,

Dans le cadre de la consultation référencée ci-dessus, nous vous transmettons (dans les tableaux ci-dessous) les réponses aux questions posées par les différents soumissionnaires, et les éventuelles informations complémentaires ou modifications du dossier de consultation, afin que vous puissiez évaluer au mieux l'étendue de la prestation.

Nous vous rappelons également les principales échéances à respecter dans le cadre de cette procédure de mise en concurrence :

Échéances	Le
Date limite de communication des questions au CEA	Au plus tard le 4 juin 2025
Date limite de remise des offres	Au plus tard le 19 juin 2025 à 16H 00

Nous vous prions d'agréer, Madame, Monsieur, l'assurance de notre considération distinguée.

La cheffe du Service des marchés et des Achats

Laurence GASSE

Copies

Thibault GENESTIER

DRF/IRFU/DACM/LEAS

Sylvain ROUX

DRF/IRFU/DACM/LEAS

N°	Questions des soumissionnaires	Réponses du CEA
1	Vous indiquez (CDC p19/35) que l'ensemble C/C à fournir devra utiliser une interface SIEMENS SIMATIC Win CC OA , est-il possible de migrer vers WinCC Unified ?	<p>Oui, il est possible de migrer de SIEMENS SIMATIC Win CC OA vers SIEMENS SIMATIC Win CC Unified.</p> <p>En complément, les vues WinCC doivent être développées dans le même projet TIA Portal que le programme automate de manière à pouvoir être modifiées par les utilisateurs finaux au terme de la garantie au moyen de TIA Portal V19 avec les licences adéquates.</p>

N°	INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES OU MODIFICATIONS APORTEES AU DCE	
1	Paragraphe 4.6 <i>Environnement du cahier des charges</i> , veuillez noter que le pont roulant va être modifié d'ici la livraison du four de traitement thermique. La CMU de ce dernier est réduite à 15 tonnes au lieu des 20 tonnes, la hauteur sous crochet reste identique.	
2	<p>Au paragraphe 6. <i>Option n°1 : Fourniture du système de refroidissement par eau du cahier des Chagres</i>, veuillez noter que deux différentes solutions d'installation sont possibles et sont à chiffrer dans le cadre de l'offre pour le groupe de refroidissement (contre une initialement prévue) :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Solution A : Installation à l'extérieur du bâtiment avec une distance de tuyauterie à considérer entre le four et le groupe froid de 30 m. • Solution B : Installation à l'intérieur du bâtiment avec une distance de tuyauterie à considérer entre le four et le groupe froid de 10 m. <p>Pour ce chiffrage, nous vous joignons la grille de décomposition de prix V2 qui est à compléter.</p>	

N°	INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES OU MODIFICATIONS APORTEES AU DCE
	Le choix de la solution est effectué par le CEA lors de la levée de l'option 1 qui intervient à la signature du marché
3	Au paragraphe 9.2.2 <i>Essais de fonctionnement en usine</i> , du cahier des charges veuillez noter que dans l' Essai n°2 , la durée des plateaux peut être réduite à 3h au lieu des 48h et 50h indiquées au §4.1 <i>Présentation générale : Cycle de traitement thermique du cahier des charges</i> .
4	Pour rappel, le projet de marché à joindre à votre offre est à compléter aux articles 2.1, 11 et 17.2.3 et à parapher et signer comme indiqué à l'article 4.2.1 du règlement du consultation .